

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs

Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

La Société ATELIER DU MEUBLE intérieurs publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 19 mai 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Karim DEROUICHE (FINOR).

BILAN

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022 (exprimé en dinars)

		Notes	31/12/22	31/12/21			Notes	31/12/22	31/12/21
ACTIFS					CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
ACTIFS NON COURANTS					CAPITAUX PROPRES				
	Actifs immobilisés					Capital social		5 561 635	5 561 635
	Immobilisations incorporelles		246 026	245 801		Prime d'émission		1 453 040	1 453 040
	Moins : amortissements		(239 630)	(229 679)		Réserves		1 372 304	1 367 801
		4	6 396	16 122		Actions propres		(67 144)	(67 144)
	Immobilisations corporelles		11 360 586	10 970 462		Résultats reportés		2 285 161	2 078 047
	Moins : amortissements		(4 853 714)	(4 546 037)		TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		10 604 996	10 393 379
		4	6 506 872	6 424 425		Résultat net de l'exercice		2 974 747	1 402 866
	Immobilisations financières		2 458 614	2 421 649		TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	10	13 579 743	11 796 245
	Moins : provisions		(602 437)	(578 690)					
		5	1 856 177	1 842 959		PASSIFS			
	Total des actifs immobilisés		8 369 445	8 283 506		PASSIFS NON COURANTS			
	TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		8 369 445	8 283 506		Emprunts et dettes assimilées	11	557 609	976 071
	ACTIFS COURANTS					Provisions pour risques et charges		325 028	303 028
	Stocks	6	6 086 152	4 624 916		TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		882 637	1 279 099
	Moins : provisions		- 64 005.00	-		PASSIFS COURANTS			
			6 022 147	4 624 916		Fournisseurs et comptes rattachés	12	5 991 844	5 543 370
	Clients et comptes rattachés		7 528 344	8 122 714		Autres passifs courants	13	1 962 963	2 408 297
	Moins : provisions		(357 979)	(308 620)		Concours bancaires et autres passifs financiers	14	835 316	1 069 623
		7	7 170 365	7 814 094		TOTAL DES PASSIFS COURANTS		8 790 123	9 021 290
	Autres actifs courants	8	1 124 264	1 049 277					
	Placements et autres actifs financiers		11 314	6 483		TOTAL DES PASSIFS		9 672 760	10 300 389
	Liquidités et équivalents de liquidités	9	554 968	318 358		TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		23 252 503	22 096 634
	TOTAL DES ACTIFS COURANTS		14 883 058	13 813 128					
	TOTAL DES ACTIFS		23 252 503	22 096 634					

ETAT DE RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022 (exprimé en dinars)

	Notes	2022	2021
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	15	23 525 319	20 028 241
Autres produits d'exploitation	16	48 451	45 952
Production immobilisée		6 540	1 620
<i>Total des produits d'exploitation</i>		23 580 310	20 075 813
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours	6	(160 047)	(76 737)
Achats consommés	17	14 935 653	12 748 722
Charges de personnel	18	2 504 636	2 741 756
Dotations aux amortissements et aux provisions	19	669 055	657 512
Autres charges d'exploitation	20	2 124 564	2 074 609
<i>Total des charges d'exploitation</i>		20 073 861	18 145 862
RESULTAT D'EXPLOITATION			
		3 506 449	1 929 951
Charges financières nettes	21	(327 040)	(240 645)
Produits des placements	22	366 338	10 282
Autres gains ordinaires	23	116 255	31 679
Autres pertes ordinaires	24	(32 792)	(11 520)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT			
		3 629 210	1 719 747
Impôt sur les sociétés	25	(545 386)	(297 076)
Contribution sociale de solidarité	25	(109 077)	(19 805)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT			
		2 974 747	1 402 866
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		-	-
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT			
		2 974 747	1 402 866
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		-	-
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES			
		2 974 747	1 402 866
Affectation au compte spécial d'investissement		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			
		2 974 747	1 402 866

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022 (exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	26	27 966 980	22 573 207
Sommes versées aux fournisseurs et à l'Etat	27	(21 856 243)	(18 476 760)
Sommes versées au personnel et aux organismes sociaux	28	(3 176 889)	(3 010 176)
Intérêts payés	29	(328 913)	(242 820)
Impôts sur les bénéfices payés	30	(335 810)	(287 149)
Encaissements (décaissements) au titre des activités de placements	31	(1 338)	5 335
<u>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</u>		2 267 787	561 637
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Intérêts et dividendes reçus	22	362 845	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immo corp et incorp	32	(371 105)	(292 804)
Encaissements provenant de la cession d'immo corpo et incorp	33	107 380	31 300
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		0	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	-
<u>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</u>		99 120	(261 504)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant de l'augmentation du capital		-	-
Dividendes et autres distributions	34	(1 191 190)	(1 274 358)
Décaissements suite au rachat d'actions propres		-	-
Encaissements suite à la cession d'actions propres		-	-
Remboursements des emprunts et dettes assimilées	11	(703 011)	(610 017)
Encaissements provenant des crédits à court terme		-	400 000
Remboursements des crédits à court terme	14	(400 000)	-
<u>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</u>		(2 294 201)	(1 484 375)
Variation de trésorerie		72 706	(1 184 242)
Trésorerie au début de l'exercice	35	318 358	1 502 600
Trésorerie à la fin de l'exercice	35	391 064	318 358

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	2022	2021		2022	2021		2022	2021
Produits d'exploitation	23 573 770	20 074 193	Coût des matières consommées	14 935 653	12 748 722			
Production immobilisée	6 540	1 620						
Production stockée	160 047	76 737						
<u>Production</u>	23 740 357	20 152 550	<u>Achats consommés</u>	14 935 653	12 748 722	<u>Marge sur coût matières</u>	8 804 704	7 403 828
Marge sur coût matières	8 804 704	7 403 828	Autres charges externes	1 985 981	1 946 864			
<u>Sous total</u>	8 804 704	7 403 828	<u>Sous total</u>	1 985 981	1 946 864	<u>Valeur ajoutée brute</u>	6 818 723	5 456 964
Valeur ajoutée brute	6 818 723	5 456 964	Impôts et taxes	138 583	127 745			
			Charges de personnel	2 504 636	2 741 756			
<u>Sous total</u>	6 818 723	5 456 964	<u>Sous total</u>	2 643 219	2 869 501	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	4 175 504	2 587 463
Excédent brut d'exploitation	4 175 504	2 587 463	Charges financières nettes	327 040	240 645			
Produits des placements	366 338	10 282	Dotations aux amortissements et aux provisions	669 055	657 512			
Autres gains ordinaires	116 255	31 679	Autres pertes ordinaires	32 792	11 520			
			Impôt sur les sociétés	545 386	297 076			
			Contribution sociale de solidarité	109 077	19 805			
<u>Sous total</u>	4 658 097	2 629 424	<u>Sous total</u>	1 683 350	1 226 558	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	2 974 747	1 402 866
						<u>Résultat net de l'exercice</u>	2 974 747	1 402 866

I- LES NOTES DE PRESENTATION

Note 1 : Présentation de la société

La Société Atelier du Meuble - Intérieurs « SAM » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 3 Octobre 1988 sous la forme de société à responsabilité limitée.

Elle a pour objet principal la fabrication, montage, assemblage et commercialisation de tout genre de meubles et d'article de décoration.

Son capital social s'élève au 31 décembre 2022 à 5.561.635 dinars divisé en 5.561.635 actions d'une valeur nominale d' un dinar chacune.

La société est la mère de trois filiales :

- Société Mobilier Contemporain « SMC », société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 1989 et détenue à concurrence de 99,95% par la société SAM ;
- La société Bureau Plus est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2008 et détenue à concurrence de 99,99% par la société SAM ;
- La société TALOS est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2017 et détenue à concurrence de 66,22% par la société SAM.

La société « INTERIEURS COTE D'IVOIRE » est une société anonyme de droit ivoirien constituée en 2015 et détenue à concurrence de 35,36% par la société SAM. Elle n'est pas considérée en tant que filiale. La Société Atelier du Meuble ne dispose pas d'un pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société, en vertu des statuts ou d'un contrat.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

REFERENTIEL COMPTABLE

Note 2 : Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de la période ne comportent pas de dérogations significatives par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres conventions et méthodes comptables les plus significatives appliquées par la société, pour l'élaboration des états financiers, sont les suivantes :

3.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens.

3.2 Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif ont été immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les frais de transit et les frais d'installation.

Les immobilisations sont amorties dès leur mise en service, suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants :

- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Matériel et outillage industriels	15%
- Agencements, aménagements et installations	15%
- Matériel de transport	20%
- Matériel de transport acquis en leasing	33%
- Mobilier et matériel de bureau	20%
- Matériel informatique	33%
- Animaux de service	20%

3.3 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme sont inclus dans le coût.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

3.4 Stocks

La société procède à la comptabilisation de son stock selon la méthode de l'inventaire intermittent. Ainsi, les achats sont comptabilisés en charges de l'exercice en hors taxes récupérables. A la clôture de l'exercice, les stocks font l'objet d'un inventaire physique; le stock initial est annulé en débitant le compte de résultat « variation des stocks » alors que le stock final est porté à l'actif en créditant le même compte.

Les stocks de matières premières, matières consommables, produits intermédiaires, marchandises et emballages sont valorisés au coût d'acquisition .

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks de produits finis et des encours sont valorisés au prix de revient déterminé en fonction des coûts directs et des charges de structure, estimés à chaque stade de production.

3.5 Taxe sur la valeur ajoutée

La société comptabilise les produits et les charges en hors taxes récupérables.

Ainsi, la TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit de ce même compte.

En fin de période, le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur, ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3.6 Opérations en monnaies étrangères

Toutes les opérations en devises sont comptabilisées en dinar tunisien moyennant leur conversion au cours du jour de l'opération. Les pertes et gains de change réalisés lors du règlement de la créance ou dettes libellées en monnaies étrangères sont constatés dans le résultat de l'exercice parmi les charges financières nettes.

A la clôture de l'exercice, les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars au cours de clôture.

L'écart résultant de la conversion est porté en charges ou en produits de l'exercice.

3.7 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

3.8 Revenus

Les revenus de la société SAM proviennent des ventes de meubles et autres articles accessoires.

Les revenus sont pris en compte lors de la livraison.

II - LES NOTES AU BILAN

Note 4 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles totalisent au 31 décembre 2022, un montant net de D : 6.513.268 contre D : 6.440.547 au 31 décembre 2021, et s'analysent comme suit :

	<u>Valeur Brute</u>	<u>Amortissement</u>	<u>Valeur Nette 2022</u>	<u>Valeur Nette 2021</u>
- Immobilisations incorporelles	246 026	239 630	6 396	16 122
- Immobilisations corporelles	11 360 586	4 853 714	6 506 872	6 424 425
<u>Total</u>	<u>11 606 612</u>	<u>5 093 344</u>	<u>6 513 268</u>	<u>6 440 547</u>

Les mouvements intervenus sur les comptes d'immobilisations corporelles et incorporelles se détaillent dans le tableau ci-après :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes					Amortissements					Valeurs nettes
		Début de la période	Additions	Reclassement	Cessions/ Régularisations	Fin de la période	Début de la période	Dotations de l'exercice	Reclassement	Cessions/ Régularisation	Fin de la période	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		237 391	8 410	-	-	245 801	215 280	14 399	-	-	229 679	16 122
Logiciels	33%	228 595	-	-	-	228 595	206 484	13 556	-	-	220 040	8 555
Concessions	33%	8 796	8 410	-	-	17 206	8 796	843	-	-	9 639	7 567
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		10 456 376	574 227	-	(60 141)	10 970 462	4 086 117	517 077		(57 157)	4 546 037	6 424 425
Terrain		4 204 851	-	-	-	4 204 851	-	-	-	-	-	4 204 851
Constructions	5%	1 626 163	-	-	-	1 626 163	786 399	61 308	-	-	847 707	778 456
Agencements et aménagements	15%	1 556 723	108 882	-	-	1 665 605	896 681	161 294	-	-	1 057 975	607 630
Equipements industriels	15%	321 394	25 643	-	(5 000)	342 037	281 804	13 762	-	(2 016)	293 550	48 487
Installations techniques	15%	13 867	-	-	-	13 867	13 630	131	-	-	13 761	106
Installations générales	15%	191 349	5 222	-	-	196 571	179 700	5 140	-	-	184 840	11 731
AAI généraux	15%	147 137	14 011	-	-	161 148	96 070	13 573	-	-	109 643	51 505
Outils industriels	15%	65 187	3 238	-	-	68 425	46 229	5 673	-	-	51 902	16 523
Matériel de transport	20%	491 668	55 430	285 133	(55 141)	777 090	466 362	21 962	285 133	(55 141)	718 316	58 774
Mobilier, matériel de bureau	20%	239 668	4 218	-	-	243 886	141 650	29 164	-	-	170 814	73 072
Matériel informatique	33%	272 877	15 378	-	-	288 255	234 866	20 370	-	-	255 236	33 019
Animaux de service	20%	-	2 667	-	-	2 667	-	48	-	-	48	2 619
Matériel de transport à statut juridique particulier	33%	1 293 064	311 038	(285 133)	-	1 318 969	942 726	184 652	(285 133)	-	842 245	476 724
Immobilisations corporelles en cours		32 428	28 500	-	-	60 928	-	-	-	-	-	60 928
TOTAUX		10 693 767	582 637	-	(60 141)	11 216 263	4 301 397	531 476	-	(57 157)	4 775 716	6 440 547

Note 5 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2022 à D : 1.856.177 contre D : 1.842.959 au 31 décembre 2021, et s'analysent comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>
- Titres de participation	(A)	2 138 150	2 138 150
- Prêts aux sociétés du groupe		220 000	220 000
- Prêts au personnel		99 052	62 087
- Dépôts et cautionnements		1 412	1 412
<u>Total brut</u>		<u>2 458 614</u>	<u>2 421 649</u>
- Provisions pour dépréciation des titres de participation		(588 899)	(568 037)
- Provisions pour dépréciation des prêts au personnel		(13 538)	(10 653)
<u>Total net</u>		<u>1 856 177</u>	<u>1 842 959</u>

(A) Les titres de participation représentent le coût d'acquisition ou de souscription des participations dans les sociétés filiales. Ils s'analysent comme suit :

<u>Société</u>	<u>Nombre de</u> <u>parts</u>	<u>Coût</u> <u>d'acquisition/souscription</u>	<u>Montant total</u> <u>de la</u> <u>participation</u>	<u>% de</u> <u>détention</u>
- Société Bureau Plus	12 599	100	1 259 900	99.99%
- Société le Mobilier Contemporain	1 999	100	199 900	99.95%
- Société Intérieurs Côte d'Ivoire	7 739	49	380 350	35.36%
- Société TALOS	2 980	100	298 000	66.22%
<u>Total</u>			<u>2 138 150</u>	

Note 6 : Stocks

Les valeurs d'exploitation totalisent au 31 décembre 2022 un montant de D : 6.022.147, contre D : 4.624.916 à la clôture de l'exercice précédent. Elles se détaillent par nature comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>
- Matières premières	385 557	93 630
- Matières consommables	-	45 278
- Emballages	10 693	7 233
- Produits intermédiaires	4 536 369	3 512 461
- Marchandises	157 500	52 716
- Stocks en transit	287 892	365 504
<u>Total des stocks de matières premières, consommables et marchandises</u>	<u>5 378 011</u>	<u>4 076 822</u>
- Produits finis	708 141	548 094
<u>Total des stocks de produits finis et des encours</u>	<u>708 141</u>	<u>548 094</u>
- Provisions pour dépréciation des stocks	(64 005)	-
<u>Total net</u>	<u>6 022 147</u>	<u>4 624 916</u>

Note 7 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2022 un solde, net de provisions, de D : 7.170.365, contre D : 7.814.094 à l'issue de l'exercice précédent. Ils s'analysent comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>
- Clients ordinaires	7-1	6 883 647	6 671 542
- Clients, effets à recevoir		112 419	123 060
- Clients, retenues de garantie		10 115	12 900
- Clients, factures à établir		356 636	1 207 140
- Clients douteux		165 527	108 072
<u>Total brut</u>		<u>7 528 344</u>	<u>8 122 714</u>
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(357 979)	(308 620)
<u>Total net</u>		<u>7 170 365</u>	<u>7 814 094</u>

7-1 Clients ordinaires

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>
- Clients, sociétés du groupe	4 177 884	3 756 305
- Clients, hors groupe	2 705 763	2 915 237
<u>Total</u>	<u>6 883 647</u>	<u>6 671 542</u>

Note 8 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>
- Fournisseurs, avances et acomptes		197 313	185 378
- Personnel, avances et prêts		130 984	115 567
- Etat, impôts et taxes	8-1	333 594	586 357
- Comptes courants associés		44 486	19 924
- Débiteurs divers		-	15 000
- Charges constatées d'avance		41 459	62 389
- Charges à récupérer	8-2	427 284	123 125
- Produits à recevoir		-	35
<u>Total brut</u>		<u>1 175 120</u>	<u>1 107 775</u>
- Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs		(50 856)	(58 498)
<u>Total net</u>		<u>1 124 264</u>	<u>1 049 277</u>

8-1 Etat, impôts et taxes

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>
- Etat, impôt sur les sociétés à reporter	(voir note 25)	177 789	405 885
- Etat, TVA à reporter		-	24 667
- Etat, redressement fiscal	(A)	155 805	155 805
		<u>333 594</u>	<u>586 357</u>

(A) La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a porté sur les différents impôts et taxes auxquels elle est soumise, au titre de la période allant du 1er Janvier 2003 au 31 Décembre 2005. Ce contrôle a eu pour effet l'ajustement du report d'IS en le portant de D : 13.519 à D : 39.114, l'ajustement du report de TVA en le ramenant de D : 30.077 à D : 2.282 et la réclamation d'un complément d'impôt et de taxes pour un montant de D : 154.651 dont D : 36.231 de pénalités. L'affaire a été portée devant la cour d'appel puis en cassation, qui a rendu son jugement définitif en février 2019 et confirmé le jugement de l'appel en ramenant le montant réclamé à D : 110.346. En juillet 2020, la société a déposé une demande en restitution du trop-perçu, soit D : 43.675.

8-2 Charges à récupérer

Les charges à récupérer correspondent à la quote-part des charges communes non encore facturées à la société "SMC"

Note 9 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2022 à D : .554.968, contre D : 318.358 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>
- AMEN BANK	530	359
- UIB	122 415	1 166
- BIAT MARSA	321 745	144 456
- ZITOUNA BANK	69 370	27 295
- ATTIJARI BANK	-	90 626
- BTS	27 259	14 545
- WIFAK BANK	567	29 893
- BANQUE DE L'HABITAT	483	9 446
- UBCI	10 984	-
- BMCE	85	3
- BTK LA MARSA	1 353	-
- Caisses	177	569
<u>Total</u>	<u>554 968</u>	<u>318 358</u>

Note 10 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>
- Capital social		5 561 635	5 561 635
- Prime d'émission		1 453 040	1 453 040
- Réserve légale		556 163	556 163
- Réserves pour réinvestissement exonéré		800 000	800 000
- Autres compléments d'apports		16 141	11 638
- Actions propres		(67 144)	(67 144)
- Résultats reportés		2 285 161	2 078 047
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	(A)	<u>10 604 996</u>	<u>10 393 379</u>
Résultat net de l'exercice (1)		2 974 747	1 402 866
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(C)	<u>13 579 743</u>	<u>11 796 245</u>
- Nombre d'actions (2)		5 540 689	5 540 689
Résultat par action (1)/(2)	(B)	0.537	0.253

(A) En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenues s'élèvent au 31 décembre 2022 à D : 800.000, correspondant au solde du poste "Réserves pour réinvestissement exonéré".

(B) Le résultat par action correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

(C) Le tableau de mouvements des capitaux propres est présenté ci après :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022 (Exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Subv d'invest	Réserves / réinv exo	Autres compléments d'amort	Actions propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2021	5 561 635	1 453 040	556 163	6 353	800 000	11 638	(67 144)	2 072 317	1 841 520	12 235 522
Affectation approuvée par l'AGO du 27 mai 2022								1 841 520	(1 841 520)	-
Distribution de dividendes, AGO du 27 mai 2022						4 503		(1 195 752)		(1 191 249)
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 25 juin 2020										
Amortissement des subventions				(4 497)						(4 497)
Résultat de l'exercice 2022									(683 651)	(683 651)
Solde au 31 Décembre 2022	5 561 635	1 453 040	556 163	1 856	800 000	16 141	(67 144)	2 718 085	(683 651)	10 356 125

Note 11 : Emprunts et dettes assimilées

Les échéances à plus d'un an sur emprunts et dettes assimilées, s'élèvent au 31 décembre 2022 à D : 557.609. Les mouvements intervenus sur les comptes d'emprunts se détaillent dans le tableau ci après :

Emprunt	Montant	Modalités de remboursement	Solde au 31/12/2021		Mouvements de l'exercice			Solde au 31/12/2022	
			A plus d'un an	A moins d'un an	Additions	Reclassement	Remboursement	A plus d'un an	A moins d'un an
CREDITS BANCAIRES									
ATTIJARI BANK	2 590 000	Trimestriellement (2017-2024)	610 542	435 101	-	(425 952)	(400 482)	184 590	460 571
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE LEASING									
HANNIBAL LEASE	206 757	Mensuellement (2018-2022)	-	36 163	-	-	(36 163)	-	-
HANNIBAL LEASE	62 340	Mensuellement (2018-2023)	3 165	11 933	-	(3 165)	(11 933)	-	3 165
HANNIBAL LEASE	63 860	Mensuellement (2018-2023)	3 331	12 548	-	(3 331)	(12 548)	-	3 331
HANNIBAL LEASE	44 620	Mensuellement (2018-2023)	746	7 846	-	(746)	(7 846)	-	746
HANNIBAL LEASE	77 154	Mensuellement (2018-2023)	9 432	12 902	-	(9 432)	(12 902)	-	9 432
HANNIBAL LEASE	40 623	Mensuellement (2018-2023)	6 813	9 400	-	(6 813)	(9 400)	-	6 813
ATTIJARI LEASING	166 356	Mensuellement (2018-2023)	27 595	33 986	-	(27 595)	(33 986)	-	27 595
ATTIJARI LEASING	75 182	Mensuellement (2019-2023)	14 820	13 490	-	(14 820)	(13 490)	-	14 820
HANNIBAL LEASE	54 226	Mensuellement (2019-2024)	15 900	9 303	-	(10 319)	(9 303)	5 581	10 319
HANNIBAL LEASE	107 215	Mensuellement (2019-2024)	36 723	17 967	-	(20 084)	(17 967)	16 639	20 084
HANNIBAL LEASE	65 445	Mensuellement (2019-2024)	23 397	10 857	-	(12 148)	(10 857)	11 249	12 148
HANNIBAL LEASE	44 153	Mensuellement (2020-2025)	16 863	7 178	-	(8 241)	(7 178)	8 622	8 241
HANNIBAL LEASE	167 343	Mensuellement (2021-2026)	112 500	24 494	-	(27 156)	(24 494)	85 344	27 156
HANNIBAL LEASE	62 903	Mensuellement (2021-2026)	39 939	8 705	-	(9 647)	(8 705)	30 292	9 647
HANNIBAL LEASE	80 792	Mensuellement (2021-2026)	54 305	10 225	-	(11 655)	(10 225)	42 650	11 655
HANNIBAL LEASE	93 620	Mensuellement (2022-2027)	-	-	93 620	(13 084)	(27 552)	52 984	13 084
AL BARAKA BANK	97 643	Mensuellement (2022-2027)	-	-	97 643	(14 161)	(26 496)	56 986	14 161
AL BARAKA BANK	96 948	Mensuellement (2022-2027)	-	-	96 948	(12 792)	(21 484)	62 672	12 792
Total			976 071	662 098	288 211	(631 141)	(703 011)	557 609	665 760

Note 12 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2022 à D : 5.991.844, contre D : 5.543.370 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>
- Fournisseurs d'exploitation locaux	12-1	3 386 551	2 721 296
- Fournisseurs d'exploitation étrangers		838 745	689 565
- Fournisseurs, effets à payer		1 685 612	1 831 683
- Fournisseurs, retenues de garantie		8 445	7 804
- Fournisseurs, factures non parvenues		70 952	271 189
- Fournisseurs d'immobilisations		1 539	21 833
	<u>Total</u>	<u>5 991 844</u>	<u>5 543 370</u>

12-1 Fournisseurs d'exploitation locaux

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>
- Fournisseurs d'exploitation, sociétés du groupe	2 441 619	1 792 721
- Fournisseurs d'exploitation, hors groupe	944 932	928 575
	<u>Total</u>	<u>2 721 296</u>

Note 13 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2021</u>	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>
- Clients, avances et acomptes		847 892	153 098
- Etat, contribution sociale de solidarité à payer	(voir note 25)	18 520	14 366
- Etat, divers impôts et taxes à payer		122 963	294 654
- Sociétés du groupe		600 000	600 000
- CNSS		202 806	196 179
- Charges à payer		341 595	362 552
- Produits constatés d'avance		271 185	546 873
- Compte d'attente		3 336	1 469
	<u>Total</u>	<u>2 408 297</u>	<u>2 169 191</u>

Note 14 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>
- Échéances à moins d'un an sur emprunts et dettes assimilées (note 11)	665 760	662 098
- Crédit à court terme ATTIJARI BANK	-	400 000
- Intérêts courus	5 652	7 525
- ATTIJARI BANK	163 904	-
<u>Total</u>	<u>835 316</u>	<u>1 069 623</u>

III - LES NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

Note 15 : Revenus

Les revenus totalisent à la clôture de l'exercice D : 23.525.319, contre D : 20.028.241 à l'issue de l'exercice précédent. Ils s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>
- Ventes de marchandises taxables	20 584 865	15 868 734
- Ventes en suspension de taxes	1 612 289	1 535 996
- Ventes à l'exportation	1 040 598	2 619 570
- Prestations de services	5 325	3 941
<u>Total</u>	<u>23 525 319</u>	<u>20 028 241</u>

Note 16 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent, au 31 décembre 2022 à D : 48.451, contre D : 45.952 au 31 décembre 2021 et s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>
- Ristournes perçues	23 805	20 306
- Subvention d'exploitation	7 000	8 000
- Produits locatifs	17 646	17 646
<u>Total</u>	<u>48 451</u>	<u>45 952</u>

Note 17 : Achats consommés

Les achats consommés se sont élevés, au 31 décembre 2022 à D : 14.935.653, contre D : 12.748.722 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>
- Bois et dérivés	3 561 618	3 251 064
- Articles de quincaillerie	781 007	846 394
- Accessoires bureaux	462 418	351 911
- Accessoires de chaises	4 050 472	3 829 895
- Produits semi-finis	1 830 057	1 676 245
- Tissu mousse et cuire	520 094	419 421
- Marbres et verrerie	270 097	216 113
- Emballages	138 831	114 746
- Produits chimiques	69 787	61 108
- Frais sur import	2 993 282	1 672 171
- Sous-traitance	301 189	313 362
- Achats de marchandises	824 502	964 883
- Carburant	218 728	192 429
- Eau électricité et gaz	75 857	64 014
- Fournitures de bureau	40 864	58 812
- Autres	98 039	43 388
<u>Total</u>	<u>16 236 842</u>	<u>14 075 956</u>
- Variation des stocks de matières	(1 301 189)	(1 327 234)
<u>Total achats consommés</u>	<u>14 935 653</u>	<u>12 748 722</u>

Note 18 : Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent à la clôture de l'exercice D : 2.504.636, contre D : 2.741.756 au 31 Décembre 2021 et se détaillent ainsi :

	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>
- Salaires et compléments de salaires	2 644 190	2 596 266
- Charges sociales	463 621	450 559
- Autres charges du personnel	30 369	23 696
- Provisions pour congés payés	(12 952)	25 580
- Transfert de charges	(620 592)	(354 345)
<u>Total</u>	<u>2 504 636</u>	<u>2 741 756</u>

Note 19 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de provisions s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	9 951	14 399
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	507 635	517 077
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	20 862	16 661
- Dotations aux provisions pour dépréciation des prêts au personnel	2 885	-
- Dotations aux provisions pour risques et charges	35 500	28 500
- Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	64 005	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	241 012	200 549
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	-	19 659
- Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes clients	(191 653)	(119 768)
- Reprises sur provisions pour dépréciation des prêts au personnel	-	(8 065)
- Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	(7 642)	-
- Reprises sur provisions pour risques et charges	(13 500)	(11 500)
<u>Total</u>	<u>669 055</u>	<u>657 512</u>

Note 20 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à la clôture de l'exercice à D : 2.124.564, contre D : 2.074.609 au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>
- Locations	37 630	41 821
- Entretiens et réparations	171 947	198 461
- Assurances	152 867	128 658
- Autres	2 171	2 366
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>364 615</u>	<u>371 306</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	439 104	477 006
- Personnel extérieur à l'entreprise	669 706	675 665
- Publicité, publications et relations publiques	232 320	184 159
- Transports	51 599	28 838
- Voyages et déplacements	196 131	170 004
- Réceptions	24 132	14 165
- Frais postaux et de télécommunications	35 265	34 325
- Services bancaires et assimilés	59 345	42 116
- Cotisations et dons	11 732	27 060
- Jetons de présence	18 000	10 000
- Autres	13 331	781

	<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 750 665</u>	<u>1 664 119</u>
-	TFP	25 149	24 655
-	FOPROLOS	25 149	24 655
-	TCL	55 553	44 310
-	Droits d'enregistrement et de timbre	11 296	22 537
-	Taxes sur les véhicules	7 744	7 084
-	Autres	13 692	4 504
	<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>138 583</u>	<u>127 745</u>
-	Transfert de charges	(129 299)	(88 561)
	<u>Total général</u>	<u>2 124 564</u>	<u>2 074 609</u>

Note 21 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes présentent un solde de D : 327.040, contre D : 240.645 au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>	
-	Intérêts des emprunts bancaires	83 600	105 466
-	Intérêts sur crédits à court terme	49 007	17 240
-	Intérêts des dettes envers les sociétés de leasing	65 450	48 005
-	Intérêts des comptes courants associés	48 000	48 000
-	Intérêts créditeurs	(18 405)	(8 933)
-	Pénalités	13 431	1 187
-	Pertes de change	90 905	43 960
-	Gains de change	(23 454)	(16 154)
-	Autres	18 506	1 874
	<u>Total</u>	<u>327 040</u>	<u>240 645</u>

Note 22 : Produits des placements

Les produits de placement présentent un solde de D : 366.338, contre D : 10.282 en 2021 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>	
-	Produits des participations	362 845	-
-	Revenus des placements monétaires	3 493	10 282
	<u>Total</u>	<u>366 338</u>	<u>10 282</u>

Note 23 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires présentent un solde de D : 116.255 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>
- Plus-values sur cession d'immobilisations	107 380	28 316
- Apurement comptes créditeurs	8 875	3 363
<u>Total</u>	<u>116 255</u>	<u>31 679</u>

Note 24 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires présentent un solde de D : 32.792 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>
- Charges nettes sur cession d'immobilisations	2 619	-
- Apurement comptes débiteurs	30 173	11 520
<u>Total</u>	<u>32 792</u>	<u>11 520</u>

Note 25 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés ainsi que la contribution sociale de solidarité ont été liquidés comme suit :

Résultat net de l'exercice		2 974 747
Réintégrations		1 246 347
Impôt sur les sociétés	545 386	
Contribution sociale de solidarité	109 077	
Réceptions excédentaires	62 412	
Amendes et pénalités	11 352	
Dotations aux provisions	364 264	
Pertes exceptionnelles	30 173	
Charges relatives aux véhicules de tourisme d'une puissance fiscale supérieure à 9 CV	22 726	
Autres charges non déductibles	85 255	
Timbre de voyage	300	
Perte de change non réalisée 2022	6 901	
Gain de change non réalisé 2021	8 501	
Déductions		585 187
Dividendes	362 845	
Gain de change non réalisé 2022	8 248	
Perte de change non réalisée 2021	1 299	
Reprise sur provisions	212 795	
Résultat fiscal avant déduction des provisions		3 635 907
Provisions pour créances litigieuses	-	
Résultat fiscal		3 635 907
<u>Impôt sur les sociétés au taux de 15%</u>		<u>545 386</u>
Report d'impôt sur les sociétés 2021		(405 885)
Retenues à la source		(317 290)
<u>Impôt sur les sociétés à reporter</u>		<u>(177 789)</u>
<u>Contribution sociale de solidarité (3% du résultat fiscal)</u>		<u>109 077</u>

IV - LES NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 26 : Sommes reçues des clients

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>
- Revenus	23 525 319	20 028 241
- Autres produits d'exploitation	48 451	45 952
- Transfert de charges	749 891	442 906
- Autres gains ordinaires	8 875	3 363
- Créances virées en pertes	(30 173)	(11 520)
- TVA collectée	4 089 826	3 066 476
- Clients et comptes rattachés en début de période	8 122 714	6 754 817
- Clients et comptes rattachés en fin de période	(7 528 344)	(8 122 714)
- Clients, avances et acomptes reçus en début de période	(847 892)	(153 098)
- Clients, avances et acomptes reçus en fin de période	292 976	847 892
- Prêts aux sociétés du groupe début de période	220 000	-
- Prêts aux sociétés du groupe fin de période	(220 000)	(220 000)
- Produits à recevoir en début de période	123 160	289 740
- Produits à recevoir en fin de période	(427 284)	(123 160)
- Produits constatés d'avance en début de période	(271 185)	(546 873)
- Produits constatés d'avance en fin de période	110 646	271 185
<u>Total</u>	<u>27 966 980</u>	<u>22 573 207</u>

Note 27 : Sommes payées aux fournisseurs et à l'Etat

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>
- Achats (exclusion faite de la variation des stocks)	16 236 842	14 075 956
- Autres charges d'exploitation	2 124 564	2 074 609
- Production immobilisée	(6 540)	(1 620)
- Transfert de charges	129 299	88 561
- TVA payée aux fournisseurs de biens et services	3 470 019	2 954 383
- TVA payée à l'Etat au cours de l'exercice	549 044	105 752
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	122 963	294 654
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(359 454)	(122 963)
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	5 521 537	4 435 273
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	(5 990 305)	(5 521 537)
- Avances aux fournisseurs d'exploitation en début de période	(185 378)	(214 827)
- Avances aux fournisseurs d'exploitation en fin de période	197 313	185 378
- Autres créditeurs divers en début de période	603 336	601 469
- Autres créditeurs divers en fin de période	(618 027)	(603 336)
- Autres débiteurs divers en début de période	(34 924)	(38 743)
- Autres débiteurs divers en fin de période	44 486	34 924
- Charges constatées d'avance en début de période	(62 389)	(20 099)
- Charges constatées d'avance en fin de période	41 459	62 389
- Diverses charges à payer en début de période	215 309	301 846
- Diverses charges à payer en fin de période	(142 911)	(215 309)
<u>Total</u>	<u>21 856 243</u>	<u>18 476 760</u>

Note 28 : Sommes payées au personnel et aux organismes sociaux

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>
- Charges de personnel	2 504 636	2 741 756
- Transfert de charges	620 592	354 345
- Avances et prêts au personnel en début de période	(177 654)	(191 372)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	230 036	177 654
- Personnel, charges à payer en début de période	126 286	60 706
- Personnel, charges à payer en fin de période	(113 333)	(126 286)
- C.N.S.S en début de période	202 806	196 179
- C.N.S.S en fin de période	(216 480)	(202 806)
<u>Total</u>	<u>3 176 889</u>	<u>3 010 176</u>

Note 29 : Intérêts payés

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>
- Charges financières nettes	327 040	240 645
- Intérêts courus en début de période	7 525	9 700
- Intérêts courus en fin de période	(5 652)	(7 525)
<u>Total</u>	<u>328 913</u>	<u>242 820</u>

Note 30 : Impôts sur les bénéfices payés

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>
- Charge d'impôts sur les sociétés de l'exercice	545 386	297 076
- Charge de contribution sociale de solidarité de l'exercice	109 077	19 805
- Etat, contribution conjoncturelle à payer en début de période	18 520	14 366
- Etat, contribution sociale de solidarité à payer en fin de période	(109 077)	(18 520)
- Etat, IS à reporter en début de période	(405 885)	(431 463)
- Etat, IS à reporter en fin de période	177 789	405 885
<u>Total</u>	<u>335 810</u>	<u>287 149</u>

Note 31 : Encaissements (décaissements) au titre des activités de placements

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>
- Solde des placements en début de période	6 483	1 536
- Solde des placements en fin de période	(11 314)	(6 483)
- Revenus des placements monétaires	3 493	10 282
<u>Total</u>	<u>(1 338)</u>	<u>5 335</u>

Note 32 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Ces décaissements se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>
- Investissements en immobilisations incorporelles	225	8 410
- Investissements en immobilisations corporelles	304 490	263 189
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	21 833	12 030
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	(1 539)	(21 833)
- TVA payée aux fournisseurs d'immobilisations	46 096	31 008
<u>Total</u>	<u>371 105</u>	<u>292 804</u>

Note 33 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles

Ces encaissements se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées	2 619	2 984
- Produits nets sur cessions d'immobilisations	107 380	28 316
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	(2 619)	-
<u>Total</u>	<u>107 380</u>	<u>31 300</u>

Note 34 : Dividendes et autres distributions

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>
- Dividendes servis au cours de l'exercice	(1 191 249)	(1 274 358)
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	59	-
<u>Total</u>	<u>(1 191 190)</u>	<u>(1 274 358)</u>

Note 35 : Trésorerie à la fin de l'exercice

	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>
- Comptes courants bancaires affichant des soldes débiteurs	554 791	317 789
- Caisse	177	569
- Comptes courants bancaires affichant des soldes créditeurs	(163 904)	-
<u>Total</u>	<u>391 064</u>	<u>318 358</u>

Note 36 : Les parties liées

SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN

Opérations commerciales

• La société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 279.707 TTC.

Le compte fournisseur "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 1.641.310.

• La société a vendu des marchandises à la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 15.345.313 TTC.

Le compte client "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 3.525.029.

Répartition des charges communes

• La société a fait supporter la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN, une quote-part des charges communes pour un montant de D : 734.621.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 409.684.

• La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN a fait supporter la société une quote-part des charges communes pour un montant de D : 283.036.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 90.157.

Le compte courant associé "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 20.811.

SOCIETE BUREAU PLUS

Opérations commerciales

Le compte fournisseur "BUREAU PLUS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 779.503.

Le compte client "BUREAU PLUS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 14.333.

SOCIETE INTERIEURS COTE D'IVOIRE

La société a vendu des marchandises à la société Intérieurs Côte d'Ivoire pour un montant de 99.234 Euro soit D : 322.112.

Le compte client "Intérieurs Côte d'Ivoire" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 409.518.

SOCIETE TALOS

Opérations commerciales

• La société a vendu des marchandises à la société "TALOS" pour un montant de D : 221.749 TTC.

Le compte client "TALOS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 243.337.

• La société a acheté des marchandises auprès de la société "TALOS" pour un montant de D : 128.150 TTC.

Le compte fournisseur "TALOS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 20.806.

Répartition des charges communes

• La société a fait supporter la société "TALOS", une quote-part des charges communes pour un montant de D : 15.270.

Le compte courant associé "TALOS" présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 23.675.

Location

La société a conclu avec la société TALOS un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Sidi Daoud pour une durée de trois années renouvelable par tacite reconduction et commençant le 1er Janvier 2018, moyennant un loyer mensuel de D : 1.500 net de toutes taxes et impôts payables par semestre et d'avance. Ce loyer est majoré tous les 2 ans de 5% et ce à partir de la troisième année de la location.

Le loyer constaté en produit de l'exercice, s'est élevé à D : 17.646.

Avances en comptes courants

• La société a obtenu en date du 20 Décembre 2018, de la Société "BUREAU PLUS" une avance en compte courant d'un montant de D : 200.000, remboursable en Avril 2019 et productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Cette avance a été portée à D : 600.000 à partir du 2 Janvier 2019 et elle est remboursable dans un délai de 24 mois. Ce délai a été prorogé de 24 mois supplémentaires à partir du 2 Janvier 2021.

La charge d'intérêts, constatée à ce titre en 2022, a été de D : 48.000.

• La société a conclu au 31 décembre 2021 un protocole d'accord avec la société "TALOS" qui a pour objet le règlement d'une partie du solde client pour un montant de D : 220.000 par le biais d'un prêt productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Ce prêt est remboursable à partir du 31 janvier 2023 moyennant une échéance mensuelle en principal de D : 10.000 et des intérêts payables à la fin de chaque année.

Le produit d'intérêts, constatée à ce titre en 2022, a été de D : 17.600.

Rémunérations des dirigeants sociaux

• Le Conseil d'Administration réuni le 18 Mai 2021 a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Président du Conseil d'Administration et a décidé de lui octroyer une rémunération sous forme d'une prime annuelle. Le Conseil d'Administration réuni le 13 Avril 2023 a décidé d'octroyer une prime au Président du Conseil, au titre de l'année 2022, pour un montant brut de D : 90.000. La charge relative à cette prime a été comptabilisée en 2022 et restant non encore servie jusqu'à la fin de l'exercice, elle figure encore en charges à payer parmi les autres passifs courants.

• Le Conseil d'Administration réuni le 18 Mai 2021 a nommé Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de D : 6.000. Le montant brut des rémunérations servies par la Société Atelier du Meuble à Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en sa qualité de Directeur Général, et constaté en charges s'est élevé à D : 106.674. Par ailleurs, la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs « SAM » a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

• L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 25 Juin 2020 a nommé le Directeur Administratif et Financier Mr Riadh KEKLI en qualité d'administrateur. Le montant brut des rémunérations servies en 2022 à Mr Riadh KEKLI et constaté en charges s'est élevé à D : 154.296 dont D : 30.819 de charges sociales. Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

• Les membres du Conseil d'Administration perçoivent des jetons de présence décidés annuellement par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Note 37 : Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

Charges par nature	Montant	Ventilation				Observation
		Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges	
Achats consommés	12 671 985	12 465 860	91 649	104 854	9 622	
Autres charges d'exploitation	2 074 609	1 153 223	222 933	634 076	64 377	
Charges financières	265 732	-	-	-	265 732	
Impôts sur les sociétés	316 881	-	-	-	316 881	
Autres pertes ordinaires	11 520	11 520	-	-	-	
Charges de personnel	2 741 756	1 383 169	502 863	846 999	8 725	
Dotations aux amortissements et provisions	657 512	355 539	97 336	186 829	17 808	
TOTAL	18 739 995	15 369 311	914 781	1 772 758	683 145	

Note 38 : Les engagements hors bilan

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provision	Observations
Engagements donnés							
a) Garanties personnelles							
Cautionnement	Néant						
Aval	Néant						
Autres garanties	Néant						
b) Garanties réelles							
Hypothèques	1 700 000	BIAT					Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (2ème rang)
	950 000	ATTIJARI BANK					Crédit de gestion : - Titre foncier N°68064 (3ème rang) - Titre foncier N°98956 (2ème rang) - Fond de commerce
	2 590 000	ATTIJARI BANK					Crédit immobilier : - Titre foncier N°68063 (1er rang) - Titre foncier N°92507 (1er rang) - Fond de commerce
Nantissement							
d) Effets escomptés et non échus							
e) Créances à l'exportation mobilisés							
f) Abandon de créances							
Total	5 240 000						
Engagements reçus							
a) Garanties personnelles							
Cautionnement	-						
Aval	-						
Autres garanties	-						
b) Hypothèques							
Hypothèques	-						
Nantissement	-						
c) Effets escomptés et non échus	-						
d) Créances à l'exportation mobilisés	-						
e) Abandon de créances	-						
Total	-						
Engagements réciproques							
Emprunt obtenu non encore encaissé	-						
Crédit consenti non encore versé	-						
Opération de portage	-						
Crédit documentaire	133 277	ATTIJARI BANK					
Engagement par signature Caution	12 482	ATTIJARI BANK					
	103 706	BIAT					
Commande d'immobilisation	-						
Commande de longue durée	-						
Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	-						
Total	249 466						

La société ne dispose pas de dettes garanties par des sûretés.

Note 39 : Engagements sur contrats de location-financement

<u>Rubrique</u>	Paiements minimaux HT au 31/12/2022	Valeur actualisée des paiements minimaux HT au 31/12/2022
Moins d'un an	294 115	205 189
Plus d'un an et moins de 5 ans	434 147	373 019
Plus de 5 ans	-	-
Total des paiements minimaux futurs au titre de la location	728 262	578 208
Moins les montants représentant des charges financières	(150 054)	
Valeurs actualisées des paiements minimaux futurs		578 208

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de D : 23.252.503, un bénéfice net de D : 2.974.747 et une trésorerie positive à la fin de la période de D : 391.064.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Paragraphe d'observation

La société a fait l'objet d'une vérification fiscale préliminaire au titre de l'impôt sur les sociétés pour la période allant du 1^{er} Janvier jusqu'au 31 Décembre 2016 et au titre des acomptes provisionnels pour l'année 2017.

Une première notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en Décembre 2020 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts pour un montant de D : 328.016 dont D : 118.684 de pénalités et D : 92.332 d'acomptes provisionnels.

En application de l'article 44 du code des droits et procédures fiscaux, la société a formulé, en Janvier 2021, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale préliminaire et a présenté ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations. Néanmoins, l'administration fiscale n'a pas retenue les observations et argumentations présentées par la société.

En avril 2021, la société a reformulé une opposition quant à la réponse de l'administration fiscale et a adressé une demande à la commission de conciliation pour statuer sur les résultats de la vérification fiscale et ce, en application de l'article 122 du code des droits et procédures fiscaux.

L'estimation du risque associé à cette situation dépend de facteurs qui ne peuvent être actuellement appréciés. Toutefois, la société a constitué des provisions permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce redressement.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ; et
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée ; ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons le cas échéant ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires portant sur la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la « SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA » eu égard à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 14 avril 2023

FINOR

Karim DEROUICHE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A/ Opérations commerciales avec les parties liées

• Le compte fournisseur « BUREAU PLUS » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 779.503.

• Votre société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl pour un montant de D : 279.707 TTC.

Le compte fournisseur « SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 1.641.310.

• Votre société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE TALOS Sarl pour un montant de D : 128.150 TTC.

Le compte fournisseur « SOCIETE TALOS » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 20.806.

• Votre société a vendu des marchandises à la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 15.345.313 TTC.

Le compte client « SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 3.525.029.

• Votre société a vendu des marchandises à la société TALOS pour un montant de D : 221.749 TTC.

Le compte client « TALOS » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 243.337.

• La société a vendu des marchandises à la société Intérieurs Côte d'Ivoire pour un montant de 99.234 Euro soit D : 322.112.

Le compte client "Intérieurs Côte d'Ivoire" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 409.518.

• Votre société a conclu avec la société TALOS un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Sidi Daoud pour une durée de trois années renouvelables par tacite reconduction et commençant le 1er Janvier 2018, moyennant un loyer mensuel de D : 1.500 net de toutes taxes et impôts, payable par semestre et d'avance. Ce loyer est majoré tous les 2 ans de 5% et ce à partir de la troisième année de la location.

Le loyer constaté en produit de l'exercice, s'est élevé à D : 17.646.

B/ Répartition des charges communes

- Votre société a fait supporter la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl, une quote-part des charges communes pour un montant de D : 734.621.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 409.684.

- La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl a fait supporter votre société une quote-part des charges communes pour un montant de D : 283.036.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 90.157.

- Votre société a fait supporter la société TALOS, une quote-part des charges communes pour un montant de D : 15.270.

C/ Avances en comptes courants

- Votre société a obtenu en date du 20 Décembre 2018, de la Société "BUREAU PLUS" une avance en compte courant d'un montant de D : 200.000, remboursable en Avril 2019 et productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Cette avance a été portée à D : 600.000 à partir du 2 Janvier 2019 et elle est remboursable dans un délai de 24 mois. Ce délai a été prorogé de 24 mois supplémentaires à partir du 2 Janvier 2021.

La charge d'intérêts, constatée à ce titre en 2022, a été de D : 48.000.

- Votre société a conclu au 31 décembre 2021 un protocole d'accord avec la société "TALOS" qui a pour objet le règlement d'une partie du solde client pour un montant de D : 220.000, par le biais d'un prêt productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Ce prêt est remboursable à partir du 31 janvier 2023 moyennant une échéance mensuelle en principal de D : 10.000 et des intérêts payables à la fin de chaque année.

Le produit d'intérêts, constatée à ce titre en 2022, a été de D : 17.600.

- Le compte courant associé de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 20.811.

- Le compte courant associé de la société TALOS présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 23.675.

D/ Rémunérations des dirigeants sociaux

- Votre Conseil d'Administration réuni le 18 Mai 2021 a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Président du Conseil d'Administration et a décidé de lui octroyer une rémunération sous forme d'une prime annuelle.

Le Conseil d'Administration réuni le 13 Avril 2023 a décidé d'octroyer une prime au Président du Conseil, au titre de l'année 2022, pour un montant brut de D : 90.000, figurant en charges à payer parmi les autres passifs courants.

- Le Conseil d'Administration réuni le 18 Mai 2021 a nommé Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de D : 6.000.

Le montant brut des rémunérations servies par la Société Atelier du Meuble à Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en sa qualité de Directeur Général, et constaté en charges s'est élevé à D : 106.674.

Aussi, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs, Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE assure la fonction de gérant de la filiale « SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN », qui lui sert à ce titre une rémunération mensuelle nette de D : 3.000. Le montant brut des rémunérations servies s'élève à D : 52.288.

- Votre Assemblée Générale Ordinaire réunie le 25 Juin 2020 a nommé le Directeur Administratif et Financier Mr Riadh KEKLI en qualité d'administrateur.

Le montant brut des rémunérations servies en 2022 à Mr Riadh KEKLI et constaté en charges s'est élevé à D : 154.296 dont D : 30.819 de charges sociales.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

- Les membres du Conseil d'Administration perçoivent des jetons de présence décidés annuellement par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Par ailleurs et de notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune autre opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 14 avril 2023

FINOR

Karim DEROUICHE